

Comment désigner une personne reconnaissant un enfant ?

Par **Keshioz**, le 11/03/2019 à 15:39

Bonjour,

Question terminologique.

Disons que : "Monsieur Machin naît en 1988 de Madame Machin qui le reconnaît. En 1992 Monsieur Truc reconnaît Monsieur Machin".

Comment j'appelle monsieur Machin ?

Puis je dire "en 1992 il est reconnu par un père supposé ?" "par un tiers ?" "par une personne au profit duquel la filiation est établie ?"

Par **Keshioz**, le 11/03/2019 à 16:27

Et désolé du double post mais ne pouvant pas éditer :

S'il y a dans l'arrêt moult gens qui disent être le père de X.

Comment on les désigne puisqu'on ne peut pas utiliser leur nom ? "la première personne à avoir reconnu" "la deuxième" etc ?

"le père supposé" ?